

## Racine Nantes crée un département IP / IT avec l'arrivée de Loullig Bretel

Racine Nantes annonce la création d'un département IP/IT avec l'arrivée de Loullig Bretel en qualité d'associé.

Loullig Bretel intervient auprès de start-up, groupes nationaux et internationaux en conseil comme en contentieux en matière de droit des technologies et de la propriété intellectuelle. Il accompagne les entreprises dans la mise en place de l'environnement juridique de protection et d'exploitation de leurs créations, innovations, données, logiciels, technologies et autres actifs immatériels.

Il conseille les acteurs du monde du numérique des secteurs de l'informatique, de l'internet, de la culture et de la communication, de l'industrie, des biotechnologies, de la distribution et de la finance dans la structuration juridique de leurs activités en ligne et dans la mise en conformité au RGPD.

Il assiste par ailleurs ses clients dans la protection de leur patrimoine incorporel ou technologique ainsi que dans le cadre de contentieux informatiques en responsabilité civile ou de contentieux en matière de propriété intellectuelle.

Loullig Bretel travaillera en totale synergie avec les autres départements du cabinet à Nantes. Son arrivée marque la volonté de Racine Nantes d'offrir à ses clients une offre de services complète sur toutes les problématiques liées au conseil et contentieux de la propriété intellectuelle, des technologies de l'information et des données personnelles.

Loullig a débuté sa carrière au sein d'Ernst & Young puis chez Nove 7 et Alerion en tant qu'avocat en IP/IT, avant de devenir associé responsable du pôle IP/IT du cabinet Avodire.

Agé de 47 ans, il est titulaire d'un DESS de Droit du numérique et des nouvelles techniques de l'Université de Paris XI ainsi qu'un DEA de droit des Affaires de l'Université de Rennes I.

Loullig est également Chargé d'enseignement en droit de la protection des données personnelles en Master 2 de droit du numérique (Université Rennes I) ainsi qu'en droit des contrats et de la responsabilité en droits d'auteur en Master 2 Propriété intellectuelle appliquée (Université Paris XI).

### **A propos de Racine :**

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.